



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

4 octobre 2023

BILAN POIS DE PRINTEMPS 2023

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[Présentation du réseau d'épidémiosurveillance](#)

[Bilan sanitaire 2023](#)

[Facteurs de risque phytosanitaire](#)

[Bilan par bioagresseur](#)

- Thrips
- Sitone du pois
- Puceron vert du pois
- Tordeuse du pois
- Ascochytose

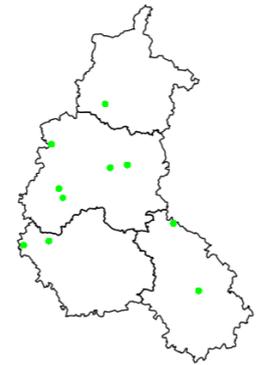


1 Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Au total, 11 parcelles ont été observées dans le réseau BSV pois de printemps pour cette campagne 2023.

Les organismes observateurs :

Chambres d'Agricultures Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne ; CERESIA, EMC2, FREDON Grand Est, NOVAGRAIN, SCARA, SEPAC-COMPAGRI, SOUFFLET Agriculture, TERRES INOVIA.



Localisation des parcelles du réseau 2023

2 Bilan sanitaire 2023

Pour chaque bioagresseur, sont répertoriés : fréquence et intensité des attaques, dynamique parasitaire et comparaison par rapport à l'année précédente.

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2022
Thrips	1	0,5	<
Sitones	1,5	1	<
Pucerons verts	2	1	=
Tordeuses	2	1,5	<
Ascochyte	1	1	=

Notes

0 : nul / 1 : faible / 2 : moyen / 3 : fort

+ : pression plus forte / - : pression moins forte / = : pression égale par rapport à 2022

3 Facteurs de risque phytosanitaire

Les conditions favorables fin février ont permis d'implanter précocement les parcelles de pois de printemps de façon correcte. Les levées ont eu lieu dans des conditions froides et humides. L'installation des cultures au cours de la phase végétative a été correcte. L'activité des thrips et des sitones a été très limitée à la différence des dernières années. Les parcelles ont présenté dans l'ensemble de belles biomasses et les nodosités étaient bien visibles.

La floraison, phase importante dans l'élaboration du rendement, a débuté vers fin mai. L'absence de pluie à cette période et surtout de fortes températures ont accéléré la floraison qui n'aura duré, pour la plupart des parcelles, que 2 semaines. Le nombre d'étage de gousses était, dans la majorité des parcelles, faible (1 à 4 étages).

Avec de belles biomasses et des conditions humides de début de cycle, nous aurions pu penser observer un développement important des maladies cette année sur pois de printemps. Cependant, les conditions sèches et très chaudes pendant la floraison ont stoppé les maladies, qui sont restées cantonnées sur les feuilles du bas.

Malgré un début de cycle prometteur, la récolte s'est conclue par des rendements décevants, impactés par la sécheresse et les températures chaudes de fin de cycle.

4 Bilan par bioagresseur

a. Thrips (*Thrips angusticeps*)

Le ravageur a été observé dans 3 parcelles du réseau cette année en très faible intensité (de 0,3 à 0,5 thrips/plante). Les conditions perturbées ont été peu favorables à sa présence.

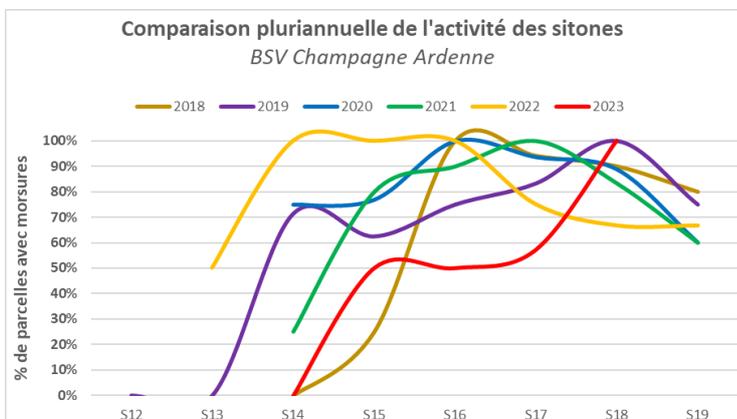


Thrips (Terres Inovia)

Pression 2023	Fréquence	Intensité	Evolution 2022
Thrips	1	0,5	<

b. Sitone (*Sitona lineatus*)

Les premières encoches de sitones sur feuilles ont été signalées sur le début du mois d'avril, mais avec une fréquence et une intensité des attaques faibles. Les conditions du mois d'avril, humides et fraîches, ont limité l'activité du ravageur et seulement 50 % des parcelles ont présenté des symptômes. Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque pendant le stade de sensibilité sur le réseau.

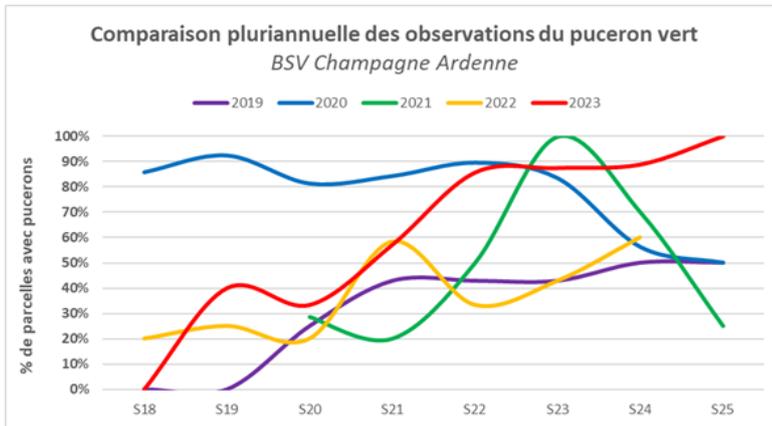


Encoches de sitones (Terres Inovia)

Pression 2023	Fréquence	Intensité	Evolution 2022
Sitone	1,5	1	<

c. Puceron vert (*Acyrtosiphon pisum*)

La colonisation a débuté vers la mi-mai alors que les pois étaient déjà au stade 10 feuilles. Sur le réseau, aucune parcelle n'a dépassé le seuil indicatif de risque. L'incidence des pucerons est restée faible et la régulation naturelle par les auxiliaires a permis de contrôler les populations de pucerons verts.

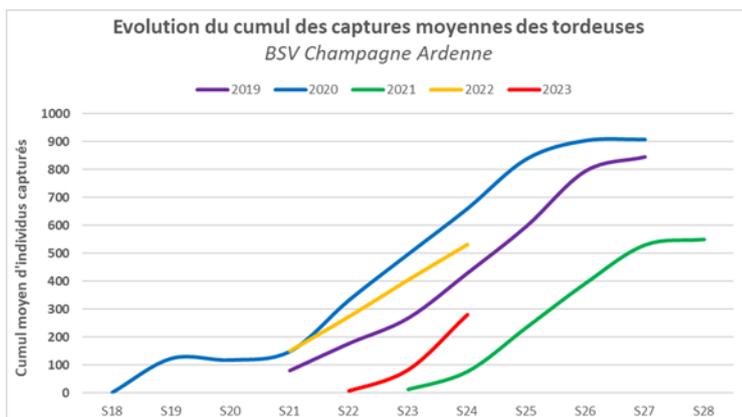


Colonie de pucerons verts sur pois (Terres Inovia)

Pression 2023	Fréquence	Intensité	Evolution 2022
Puceron vert	2,5	1	>

d. Tordeuse

Cette année, le vol a débuté fin mai. 6 parcelles ont été suivies avec des pièges à phéromones. 4 parcelles ont dépassé le seuil indicatif de risque fixé pour l'alimentation humaine et la production des semences (100 captures cumulées). 1 parcelle a dépassé le seuil pour l'alimentation animale (400 captures cumulées).



Tordeuse du pois (INRA)

Pression 2023	Fréquence	Intensité	Evolution 2022
Tordeuse	2	1,5	<

e. Ascochyose

Des symptômes d'ascochyose sont observés dès le mois de mai sur les feuilles les plus basses, favorisés par les conditions humides du mois d'avril et début mai. Cependant, les conditions qui ont suivi au cours de la floraison (temps sec et fortes températures) ont stoppé la progression de la maladie qui n'a eu aucun impact.



Ascochyose sur pois (Terres Inovia)

Pression 2023	Fréquence	Intensité	Evolution 2022
Ascochyose	1	1	=

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".